
Devoir d'algèbre

Numéro d'inventaire : 2015.27.32.10

Auteur(s) : Antoinette Léon

Type de document : travail d'élève

Période de création : 1er quart 20e siècle

Date de création : 1921

Matériau(x) et technique(s) : papier

Description : Papier brun. Réglure simple 8 mm. Manuscrit encre bleue et crayon bleu.

Mesures : hauteur : 22,2 cm ; largeur : 17,2 cm

Notes : Devoir du 20 décembre 1921, en classe de 3e année Secondaire.

Mots-clés : Calcul et mathématiques

Filière : Lycée et collège classique et moderne

Niveau : Post-élémentaire

Élément parent : 2015.27.32

Autres descriptions : Nombre de pages : non paginé

Commentaire pagination : 5 p.

Langue : français

Lieux : Paris

Antoinette Léon
3^e secondaire A

Le 20 décembre
1921

62

Devoir d'algèbre

N° 354

Un capital de 8.640^f est divisé en 2 parties qui sont placées à intérêts simples. L'une à $3\frac{1}{2}\%$, l'autre à 5%. Au bout de 2 ans les taux d'intérêt des 2 parties sont intervertis et le placement se prolonge encore pendant 3 ans. Le montant total des intérêts acquis à la fin des 5 années est 1847^f 10. Déterminer les 2 parties du capital ?

x 1^{ère} partie du capital (en francs)

$8640 - x$ 2^e " " " " "

$$\frac{x \times 3,5 \times 2}{100} + \frac{x \times 5 \times 3}{100} =$$

$$\frac{21x}{100}$$

$$\frac{(8640 - x) \times 5 \times 2}{100} +$$

$$\frac{3,5x \times 2}{100}$$

$$\frac{5x \times 3}{100}$$

$$\frac{3,5x + 2}{100}$$

intérêt de la 1^{ère} partie pendant 2 ans.

intérêt de la 2^e partie pendant 3 ans.

intérêt de la 1^{ère} partie au :